UTILISATION DES PRODUITS DE LUTTE ANTI VECTORIELLE (LAV)

Les dangers des produits de LAV sont signalés sur leur étiquette. Pour les utiliser sans risque majeur, quelques règles simples doivent être respectées, notamment

- La connaissance du produit
- Le protocole d'application
- Le port des équipements de protection individuelle

TOXICITE DES PRODUITS

La meilleure connaissance des dangers présentés par le produit provient de **l'étiquetage** et de la **fiche de données de sécurité**.

L'étiquette contient toutes les informations nécessaires pour utiliser le produit correctement et en toute sécurité. Elle signale les principaux dangers du produit pour l'homme et l'environnement, elle indique les précautions à prendre pour son utilisation et son stockage.

- **Proscrivez tout transvasement dans un récipient** (surtout de type alimentaire) pour éviter toute méprise
- **Conservez l'étiquette intacte** : lisez-la avant toute utilisation, en cas d'accident les informations qui y sont mentionnées pourront vous aider

LES INTOXICATIONS

Elles peuvent être

- **Aigues**
  Généralement d'origine accidentelle, provoquées par **l'absorption massive** de produit à cause d'une maladresse ou d'une méprise et entraînent des troubles importants.
  Les signes les plus typiques d'empoisonnement sont des maux de tête, nausées, vomissements, diarrhée, spasmes musculaires, tremblements, transpiration et sensation de faiblesse.

- **Chroniques**
  Liées à **l'absorption progressive et répétée**, sur des périodes plus ou moins longues **de faibles quantités** de produit qui vont s'accumuler dans l'organisme, elles peuvent provoquer des atteintes graves (en particulier du système nerveux)

LES VOIES DE CONTAMINATION

Les produits peuvent pénétrer dans l'organisme de trois façons différentes :

- Pénétration cutanée
- Ingestion
- Inhalation

- **Pénétration cutanée**

  Voie d'exposition la plus fréquente par **contact direct avec la peau ou les yeux**. Les parties du corps humain concernées sont principalement les mains et le visage. Il en résulte essentiellement des brûlures et des irritations.
  Cette pénétration est favorisée par la macération, la chaleur, l'effort physique**.**

- **Voie digestive**

  Le plus souvent par accident, méprise avec une boisson lorsque l'emballage d'origine n'est pas conservé, ingestion en même temps que la prise d'un casse croûte ou d'une cigarette avec des mains souillées.

- **Voie respiratoire**

  c'est une voie de pénétration particulièrement rapide favorisée là aussi par la chaleur et l'activité physique.

LE TRANSPORT

Le transport des produits phytosanitaires est très délicat et doit être effectué avec précaution. Le véhicule doit être adapté à ce type de transport et garantir un transport en toute sécurité :

- Ne transportez pas de produits phytosanitaires avec d'autres matériaux nourriture
- Utilisez équipement et vêtement de protection lors du chargement du véhicule
- Assurez-vous que le chargement est effectué en toute sécurité
- Les chargements doivent être protégés de la pluie et d'un soleil excessif
- Assurez-vous qu'aucun objet pointu ne risque d'endommager les conteneurs et de provoquer des fuites
- Les renseignements fournis avec les produits phytosanitaires tels que l'étiquetage, les fiches techniques, etc. … doivent se trouver dans le véhicule en permanence

LE STOCKAGE

Des règles doivent être respectées afin d'assurer un entreposage correct, notamment :

- Achetez et entreposez seulement une **quantité minimale** de produits phytosanitaires dont vous avez besoin.
- Conservez toujours vos produits phytosanitaires dans leur **conteneur original avec l'étiquette** jointe.
- **Suivez les instructions d'entreposage** figurant sur l'étiquette du conteneur.
- Ne permettez pas l'accès aux personnes non autorisés (**local fermé à clé**).
- **N'entreposez jamais de produits alimentaires** avec les produits phytosanitaires.

Dans le local de stockage, peuvent être remisés les ustensiles nécessaires aux préparations (seaux, cuvettes…). En revanche**, il est déconseillé d'y laisser les vêtements de protection et surtout les masques respiratoires qui pourraient perdre leur efficacité à cause des émanations de vapeurs émises par les produits stockés.**

- Respectez le mode d'emploi et conformez-vous aux doses recommandées
- Préparez le mélange à l'extérieur, à distance des habitations et des animaux mais à proximité d'un point d'eau
- Vérifiez le bon fonctionnement de l'appareil (buses, etc….) et réglez-le en fonction du traitement prévu
- Mettez les équipements de protection individuelle (gants, lunettes, masque, combinaison imperméable, bottes), après avoir vérifié qu'ils sont en bon état et avant toute manipulation
- L'applicateur doit être contrôlé avant remplissage, pour prévenir toute fuite
- Evitez les fuites et le renversement de liquide
- Soyez sûr de ce qui est à faire en cas d'urgence
- Informez les personnes près de vous et tenez-les à l'écart.

LE MELANGE-REMPLISSAGE

Il s'agit de l'étape la plus délicate, le maximum de précautions s'impose.

L'APPLICATION

L'application du traitement ne peut être réalisée sans tenir compte des conditions atmosphériques :

- **Les pulvérisations par grandes chaleurs sont fortement déconseillées.**
  Une température ambiante élevée augmente, en effet, la volatilité des produits et facilite leur pénétration par inhalation ou par voie cutanée. Il est recommandé d'effectuer les pulvérisations le matin, de bonne heure, sans jamais dépasser quatre heures de traitement consécutives par journée de travail.

- **De même un vent violent favorise la dispersion du produit** au-delà de la zone traitée. Il faut donc s'abstenir.

Pendant toute la durée de la pulvérisation, l'utilisateur doit éviter au maximum d'entrer dans le nuage vaporisé.

L'hygiène personnelle est extrêmement importante lors d'un travail avec les produits phytosanitaires.

Prévoyez une réserve d'eau à proximité, tout particulièrement afin de laver rapidement la peau ou en cas de projection.

LES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)

Les vêtements de protection sont indispensables et doivent être choisis en fonction du type d'application et de la dangerosité du produit.

- **Combinaison**
- **Gants nitrile**
- **Masques ou demi-masque avec lunettes**
- **Bottes**

L'employeur a la charge de la fourniture des équipements de protection individuelle et doit veiller à leur entretien.

Il est primordial de se protéger efficacement dès la préparation des mélanges.

Ces mesures indispensables représentent parfois des contraintes importantes, en particulier le port continu d'un masque anti-gaz ou anti-poussière. **Il est toutefois indispensable, étant conscient du danger encouru, d'assurer sa sécurité par une protection adaptée.**

- L'équipement de protection doit être **en bon état.**
- L'équipement de protection doit être **à votre taille.**
- Les masques de protection respiratoire doivent être **certifiés CE** et être dotés de **filtres ou cartouches adéquats.**
- Les gants doivent s'adapter confortablement aux mains et être suffisamment flexibles pour agripper fermement les conteneurs de produits.
- **Les gants et les bottes doivent être lavés** avant d'être employés afin d'éviter une auto contamination.
- Les vêtements doivent être **résistants aux produits** (demandez conseil au fournisseur).
- Les vêtements doivent être **lavables ou jetables**.
- Les vêtements de protection doivent être **entreposés dans un endroit propre, sec et ventilé, séparé des autres vêtements ou d'autres locaux d'habitation**.

- Evitez que les vêtements de travail soient contaminés par les équipements de protection.

PROCÉDURE D'HABILLAGE : METTRE

1. La combinaison
2. Les bottes
3. Les gants
4. Recouvrir les bottes et les gants par la combinaison
5. Le masque équipé des filtres, les lunettes
6. La capuche

APRÈS APPLICATION

Les risques d'intoxication existent aussi après application des produits

• PROCÉDURE DE DÉSHABILLAGE

VÊTEMENTS LAVABLES

1. Rincer
   - les gants
   - la combinaison
   - les bottes
2. Enlever la capuche
3. Retirer le masque et les filtres, ranger les filtres encore valables, éliminer ceux qui sont saturés
4. Nettoyer et stocker le masque
5. Retirer et rincer la combinaison
6. Oter les bottes
7. Laver les gants
8. Oter les gants en les retournant pour les faire sécher

VÊTEMENTS À DURÉE LIMITÉE OU JETABLES

1. Rincer les bottes et les gants
2. Retirer le masque et les filtres, ranger les filtres encore valables, éliminer ceux qui sont saturés
3. Nettoyer et stocker le masque
4. Retirer la combinaison, la jeter
5. Oter les bottes
6. Laver les gants
7. Oter les gants en les retournant pour les faire sécher

• APRÈS NETTOYAGE

- Les vêtements de travail et les EPI doivent être rangés dans une armoire vestiaire réservée à cet effet.
- Les utilisateurs doivent prendre une douche et utiliser du savon
- Il faut respecter un délai avant d'entrer à nouveau dans la zone traitée
- Il faut s'assurer que les produits sont entreposés de manière sure

CONCLUSION

Les dangers de produits phytosanitaires sont clairement signalés sur leur étiquette. Pour les utiliser sans risques majeurs, quelques règles simples, développées dans cet exposé doivent être respectées, en particulier :

- **la connaissance du produit,**
- **le protocole d'application,**
- **le port des équipements de protection individuelle.**

La prise de conscience de la nécessité d'« un code de sécurité » pour l'emploi des produits LAV, doit permettre aux personnes concernées de se sentir responsables de leur santé.